



## TARIFS APPLICABLES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2019

### Redevances de base

Atelier : 3 € H.T. le mètre carré par mois soit 36 € H.T. le mètre carré par an.

Bureaux : 10 € H.T. le mètre carré par mois soit 120 € H.T. le mètre carré par an.

### Participation aux charges :

Bureaux : 2 € H.T. le mètre carré par mois (eau, électricité, chauffage, climatisation ...)

Atelier : 0,50 € H.T. le mètre carré par mois (ménage, eau, électricité des communs).

Soit :

	Redevance mensuelle H.T. / m <sup>2</sup>	Charges mensuelles H.T. / m <sup>2</sup>	Total H.T. par mois / m <sup>2</sup>	Total TTC par mois / m <sup>2</sup> (au taux légal en vigueur)
<b>ATELIERS</b>	<b>3.00 €</b>	<b>0.50 €</b>	<b>3.50 €</b>	<b>4.20 €</b>
<b>BUREAUX</b>	<b>8.00 €</b>	<b>2.00 €</b>	<b>10.00 €</b>	<b>12.00 €</b>

### Cautions :

- 300 € pour les bureaux (non assujetti à la TVA)
- 300 € pour les ateliers (non assujetti à la TVA)

### Charge particulière optionnelle:

#### Impression et photocopie :

	Tarif H.T. à l'unité	Tarif TTC à l'unité (au taux légal en vigueur)
<b>Photocopie Noir &amp; Blanc</b>	<b>0.054 €</b>	<b>0,0648 €</b>
<b>Photocopie couleur</b>	<b>0.126 €</b>	<b>0.1512 €</b>

+ machine à affranchir au tarif du timbre.